

----- Message original -----

Sujet : [INTERNET] Enquête publique ST RENAN

De : Hélène Lannuzel

Pour : pref-consultation@finistere.gouv.fr

Date : 17/09/2023 16:48

Bonjour,

Je tiens à vous apporter mon avis sur l'enquête d'utilité publique concernant l'îlot Cheminant de ST Renan.

Le projet d'un immeuble et de commerces en plein centre ville me semble à contre-courant des arguments avancés pour la réalisation d'un tel projet. Je reprends les arguments :

- "faire des logements sociaux pour les personnes âgées" : Or, aujourd'hui, je pense que ce ne sont pas les personnes âgées qui sont le plus à la recherche d'un logement sur St Renan, mais les jeunes. Il est en effet très compliqué pour un jeune désirant rester vivre sur ST Renan, d'avoir un logement à prix abordable. Il y a déjà plusieurs projets sur la commune concernant les personnes âgées, mais rien à ma connaissance pour les jeunes.

- "faire un projet dans un contexte de transition écologique" : dans ce cas, pourquoi ne pas réhabiliter d'anciens bâtiments, plutôt que de systématiquement détruire pour reconstruire ? Il existe déjà sur la commune plusieurs bâtiments vacants qui mériteraient d'être rénovés avant d'aller sur des nouveaux projets de construction. Mais probablement que cela est moins intéressant pour les promoteurs immobiliers sur le projet ! La construction de cet immeuble et de son environnement (parkings, bitume...) ne respecte vraiment pas les mesures écologiques prévues par les collectivités, qui sont de reverdir les centres ville, et non pas de construire partout, dès qu'il y a un bout de terrain vert, et de surcroît à l'emplacement de jardins déjà en place !

Ainsi, au vu de ces arguments, je trouve donc que ce projet n'est pas indispensable à la commune de ST Renan, et surtout ne répond pas aux besoins réels de la population, dont je fais partie.

Cordialement.

Christophe Lannuzel